

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 21 (1917-1918)

Artikel: Divers types de serrures de bois des Alpes

Autor: Delachaux, Théodore

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers types de serrures de bois des Alpes.

Par THÉODORE DELACHAUX, Cormondrêche.

Dans ses *Etudes d'Ethnographie algérienne*,¹⁾ A. van Gennep attire avec raison l'attention sur l'importance des systèmes de fermeture au point de vue ethnographique et y fait ressortir l'insuffisance de beaucoup d'auteurs ou d'explorateurs pour ce sujet si spécial.

Les indications générales que cet auteur nous en donne ainsi que sa classification des divers systèmes connus m'a remis en mémoire diverses observations que j'avais eu l'occasion de faire dans les Alpes. Un séjour dans le Pays d'Enhaut vaudois l'été dernier²⁾ m'a permis de les compléter encore, et ce sont ces observations qui font le sujet de ces notes.

Je dois avouer que la tâche n'était point sans offrir quelques difficultés au moment des diverses déclarations de guerre dont nous étions entourés au mois d'août. Un inconnu rôdant autour des chalets en examinant les serrures devait nécessairement susciter de la défiance dans l'âme des habitants surexcités par les histoires d'espionnage!

Il y avait une autre difficulté, indépendante celle-ci de la guerre, c'est la rareté des serrures de bois qui sont, comme on peut bien le penser, surannées et reléguées dans les parties les plus inaccessibles des maisons, dans les greniers et dans les chambres hautes où l'étranger ne pénètre que rarement et au prix de la diplomatie la plus retorse! Car il faut voir soi-même, les questions n'amenant généralement aucun résultat. Un mien voisin à Château-d'Oex, p. ex., sondé à ce sujet, ne connaissait pas de serrure en bois: j'ai pourtant réussi à en trouver sept en place dans sa maison! La leçon est bonne et nous apprend qu'il n'y a d'enquêtes sérieuses que celles que l'on peut faire soi-même et directement.

Si j'ai restreint mon étude aux seules serrures de bois en laissant de côté les serrures métalliques, c'est que ces dernières sont mieux connues parceque recherchées depuis long-temps par les antiquaires et les collectionneurs, et d'autre part, mes loisirs restreints ne m'ont pas permis d'approfondir ce sujet.

¹⁾ *Rev. d'Ethnogr. et de Sociologie*, 1912—14. E. LEROUX, Paris. —

²⁾ Eté 1914.

L'intérêt principal de cette étude m'a paru, en dehors de celui d'une documentation qui faisait défaut jusqu'ici pour notre pays, résider dans la constatation claire d'une évolution rigoureuse et constante, dans le sens de l'adaptation aux besoins croissants de sécurité, de deux systèmes de serrure et de leur combinaison ingénieuse dans une construction perfectionnée que nous étudierons en terminant. Nous n'arrivions pas à nous expliquer cette construction avant d'avoir constaté dans le pays les étapes antérieures de cette évolution.

Avant d'aborder les serrures proprement dites, nous nous arrêterons à quelques types de fermetures plus primitives.

Cheville d'arrêt.

L'arrêt le plus simple pour tenir une porte fermée est sans doute cette cheville plantée en biais sur le bord de celle-ci, dans un trou pratiqué dans le montant. Ce système est fréquent dans le Pays d'Enhaut et doit être répandu ailleurs également. Il y en a un exemple en dessous du verrou simple que nous figurons; le bord de la porte a été entaillé pour donner plus d'appui à la cheville (fig. 3 B, en bas à gauche).

On peut considérer la forme suivante comme un perfectionnement de cette cheville simple et l'intermédiaire nous est fourni par l'emploi d'une branche coudée ou d'une «fourche»; la différence réside surtout dans le fait que la cheville arrête la porte extérieurement, tandis que la bouton à crochet l'arrête à l'intérieur.

Boutons à crochet.

Chacun connaît ces boutons d'un emploi général pour les petites portes de meubles qui ne nécessitent pas une serrure, simples boutons à l'axe desquels est fixé un crochet à l'intérieur de la porte. Ce type de fermeture est aussi fréquent dans le Pays d'Enhaut et dans le Simmental et sert aussi bien pour les meubles que pour certaines portes rustiques dans les chalets. Nous en donnerons un exemple dans la fig. 1 A. et fig. 2 Pl. III.

Je citerai un autre exemple, variante intéressante que j'ai observée sur une armoire peinte du 18^e siècle qui se trouve dans les collections de M. Chs. Im Obersteg, à Boltigen (Simmental). Le crochet est remplacé par une rondelle de bois à pan coupé; la porte ne peut s'ouvrir que lorsque l'entaille se présente parallèle au cadre et au bord de la porte, comme cela ressort clairement sur le dessin (fig. 1 B).

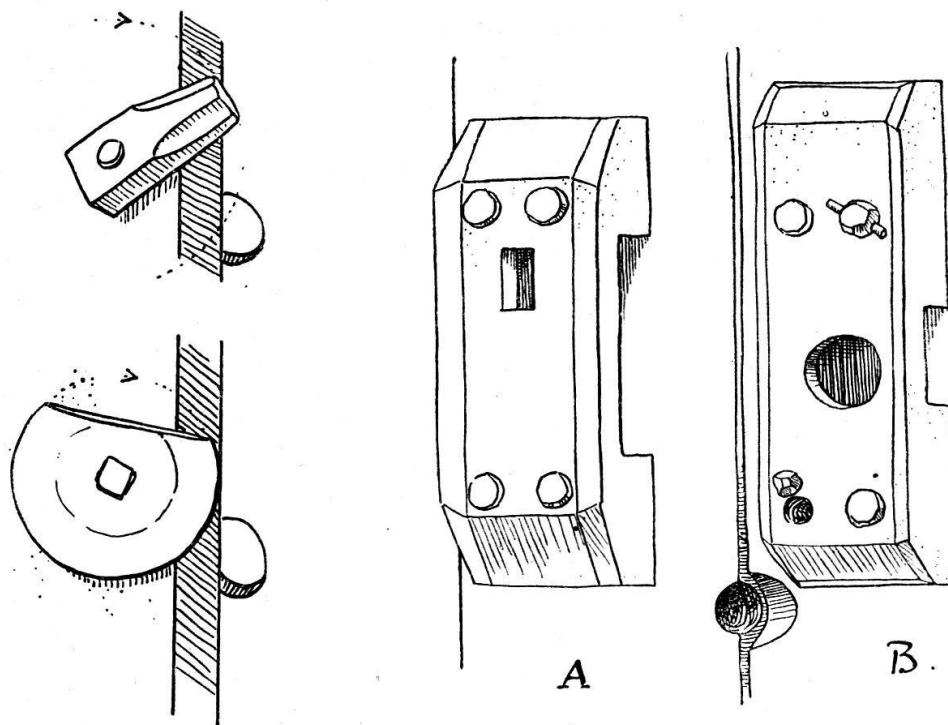


Fig. 1.
A. Château-d'Oex,
porte de grange.
B. Boltigen (ou Lenk),
petite armoire peinte.

Fig. 3. Supports de verrous (Château-d'Oex) et trou pour une cheville.

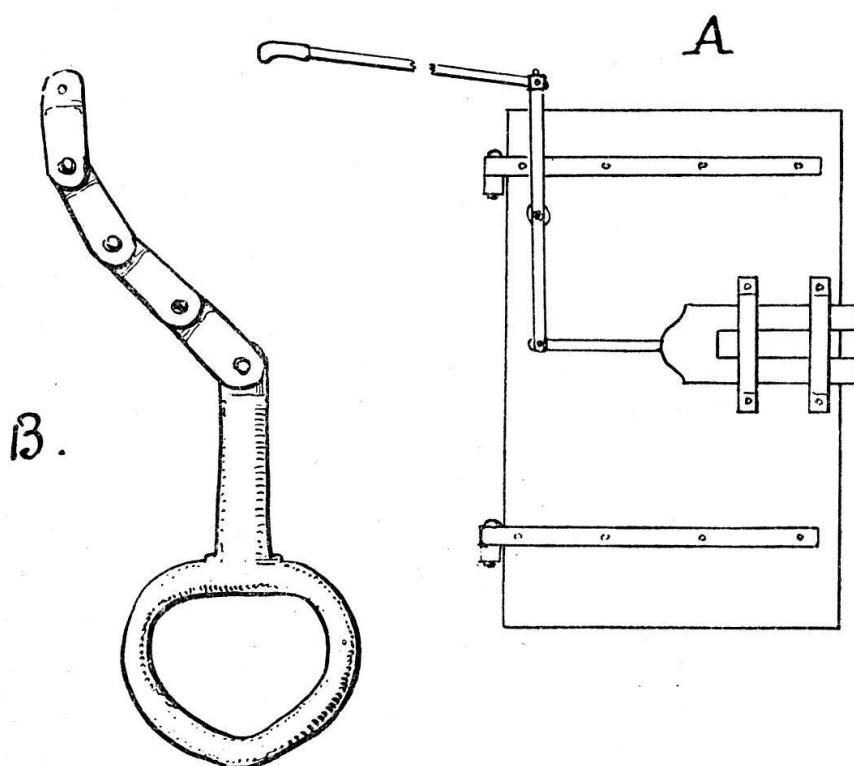


Fig. 2.
Clef articulée pour verrou à encoches. Verrou avec système de leviers.

Le verrou simple.

Le verrou simple se présente sous diverses formes, glissant tantôt dans une coulisse unique faite d'un seul bloc de bois (comme dans les serrures à chevilles que nous étudierons plus loin), tantôt dans deux crampons ou supports de bois plus faibles, comme dans le verrou à encoches. Les variantes sont fréquentes et la forme dépend souvent de la pièce de bois qui a servi à la confection du verrou. Un exemple du premier genre est celui que j'ai photographié à Château-d'Oex dans la même maison où se trouvait la 3^e serrure à chevilles décrite plus loin (planche I, 1). Le bloc est chevillé à la porte par quatre grosses chevilles et le verrou est taillé d'un côté en poignée (type de la serrure à chevilles de Matten). Notons en passant la poignée fixée dans la porte au-dessus du verrou et faite d'une branche coudée (l'utilisation de la naissance d'une branche et d'une partie du tronc qui la porte est très fréquente dans les objets de toute sorte confectionnés par les paysans et l'on pourrait faire un travail curieux et très vaste sur ce sujet!). Dans la même maison encore, j'ai relevé des supports de verrous présentant, l'un une ouverture rectangulaire (fig. 3 A) sur la coulisse du verrou, l'autre une ouverture circulaire (fig. 3 B). Les verrous manquant, il m'est impossible de dire quelle en était l'utilité; peut-être était-ce un dispositif de cran d'arrêt?

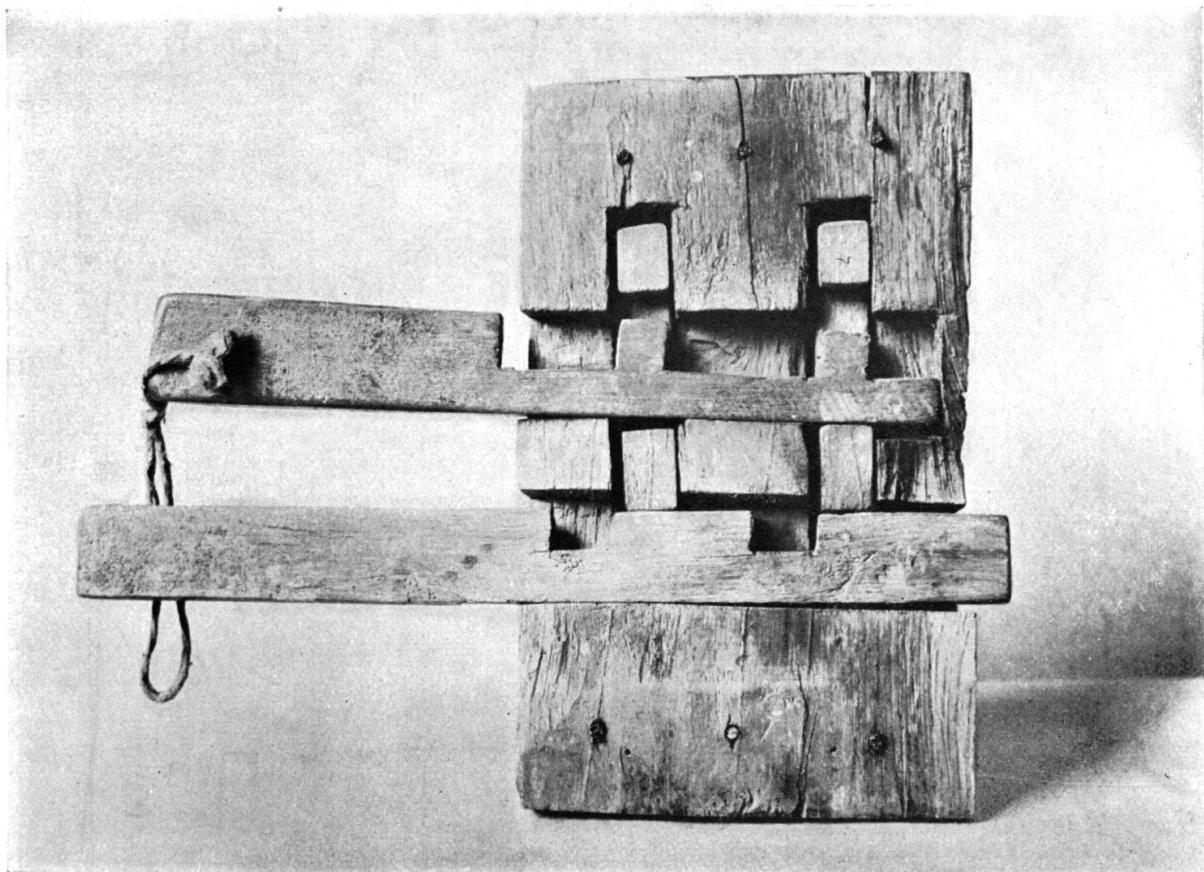
Le verrou double.

Le verrou double suivant (fig. 2 A) m'a été signalé et décrit par M. A. Saugy, maître-charpentier à Rougemont. Il s'agit d'un verrou intérieur auquel était adapté un jeu de leviers de façon à pouvoir être ouvert depuis l'extérieur du chalet dans un endroit dissimulé sous l'avant-toit. Pour plus de clarté je donne un croquis fait d'après les explications fournies. Il s'agit là d'un cas isolé, mais curieux à noter.

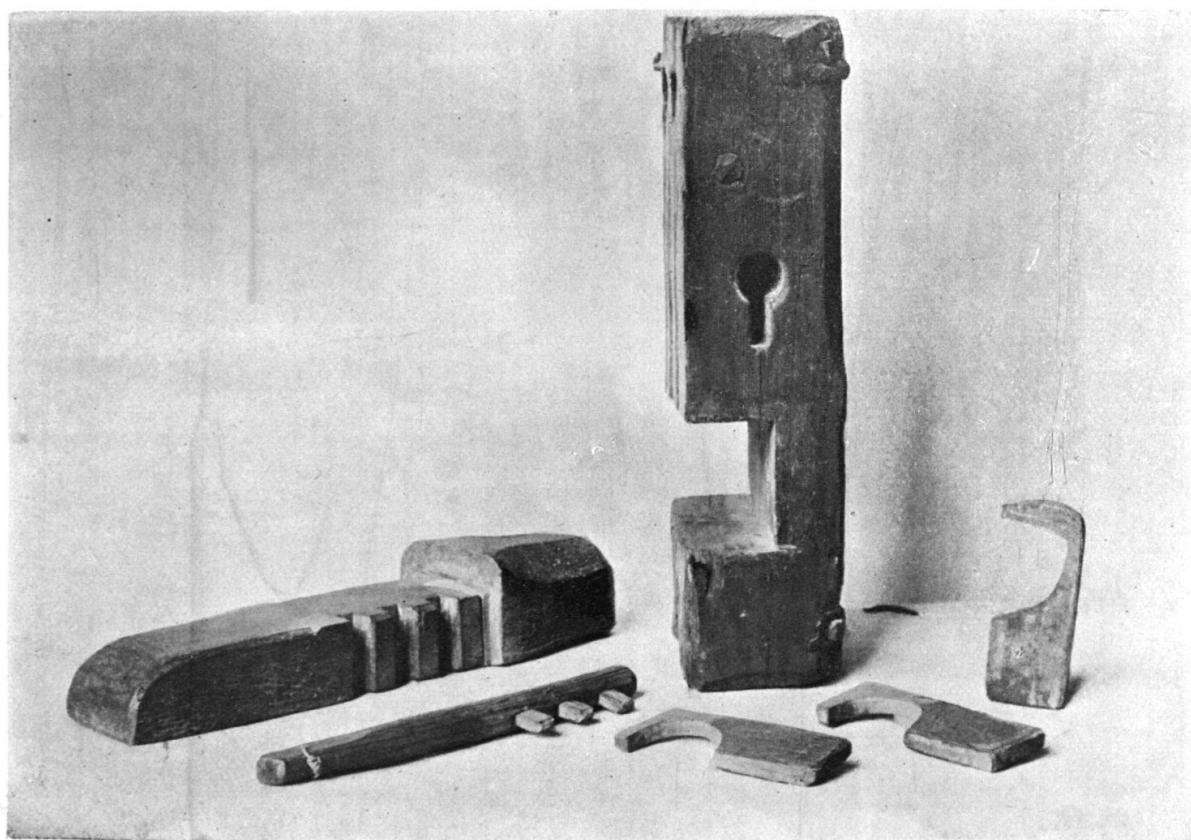
Verrou à encoches.

M. van Gennep cite le verrou à encoches (fig. 4) avec clef à crochet comme un intermédiaire entre le verrou ordinaire et la serrure proprement dite. Ce système est en usage chez les Houzoules.¹⁾ Nous le trouvons également à Château-d'Oex,²⁾

¹⁾ R. F. KAIDL, *Haus und Hof bei den Huzulen*, Mitteil. der Anthr. Gesellsch. in Wien. T. X, XXVI. 1896. Carpathes (Galicie orientale et Bukovine). — ²⁾ Il serait également en usage au Val de Ruz (Neuchâtel).



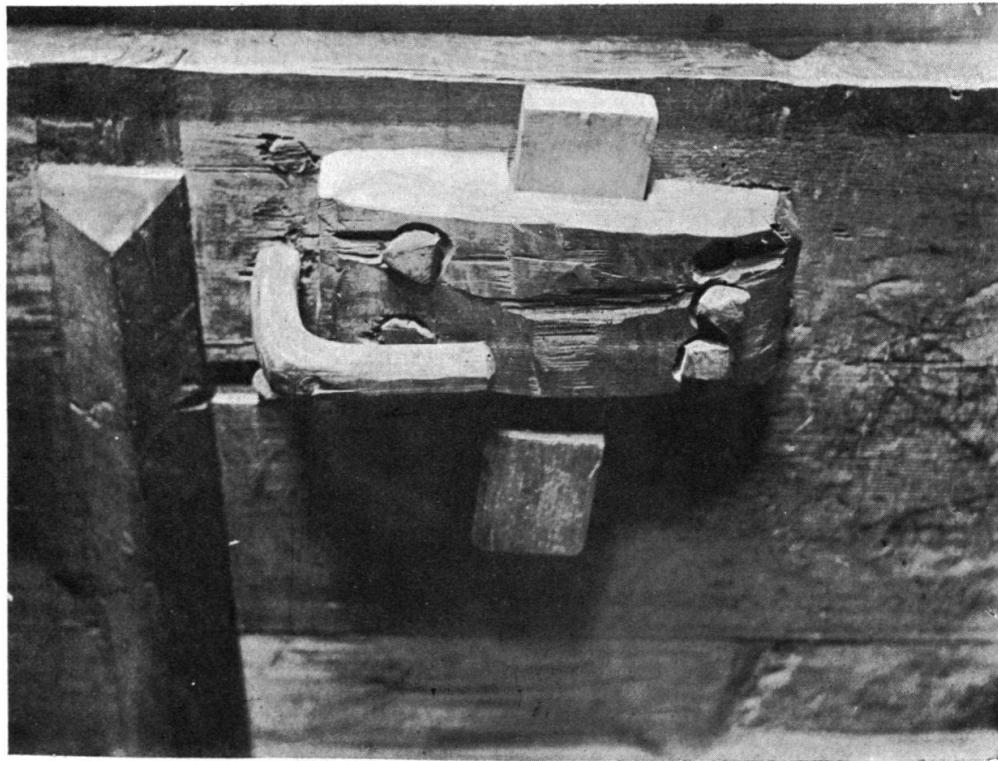
Serrure bois, Canton de Glaris. Musée historique, Neuchâtel.



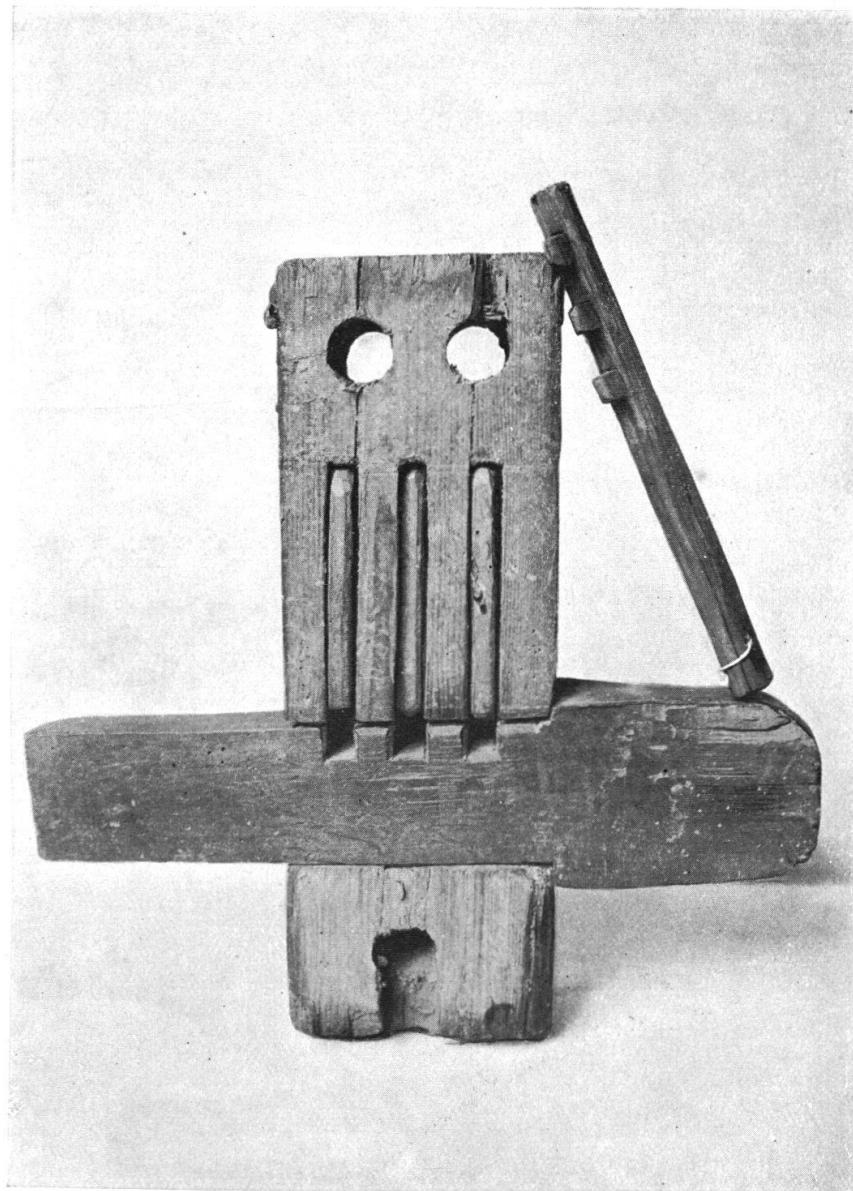
Serrure bois, Matten près Interlaken. Musée historique, Neuchâtel.



Portes de granges à Château-d'Oex
montrant 4 types de serrures réunis:
bouton à chrochet,
verrou à encoches, serrure à chevilles et sépon.



Verrou et poignée de bois.
Château-d'Oex.



Serrure bois. Matten près Interlaken.

Musée historique, Neuchâtel.

(La clef est reconstituée.)

avec une variante, un perfectionnement de la clef. Tandis que dans le cas cité ci-dessus la clef «est un simple crochet de bois où de fer à très long manche», la clef est en fer dans notre type; au lieu du crochet, la tige est articulée de façon à ce qu'introduite dans le trou de serrure, le bout articulé tombe par son propre poids à angle droit et vienne s'engager dans un des crans ou entre les deux chevilles du verrou (car là aussi nous avons une variante, non de principe, mais de construction). Je me rappelle avoir vu il y a quelques années à Rougemont une clef en fer dont je ne m'expliquais pas

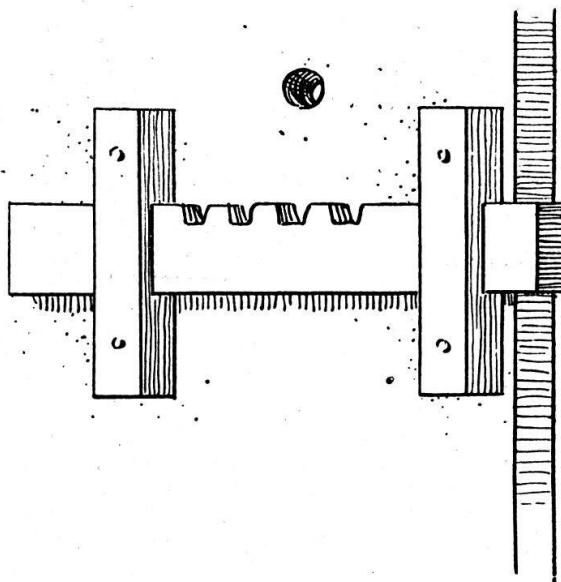


Fig. 4. Verrou à encoches.

alors le mécanisme, et qui était simplement une clef coudée perfectionnée. Au lieu d'une seule articulation elle était terminée par une chaîne de 6 à 7 chaînons rigides (à peu près comme ceux d'une chaîne de bicyclette!). Cette clef fait supposer également un perfectionnement du verrou ou du moins de son support, par le fait que chaque chaînon arrivant de l'autre côté du trou de serrure coulait pour ainsi dire le long de la paroi intérieure. Ce dispositif permettait donc d'«aveugler» le trou de serrure à une très courte distance à l'intérieur, ce qui est impossible avec la clef à crochet ou la clef coudée. Malheureusement n'avons-nous pas pu découvrir de serrure complète de ce genre et ne donnons-nous qu'un croquis de souvenir de la clef en question.

Les deux verrous à encoches que nous avons eu l'occasion de voir à Château-d'Oex sont du type décrit par Kaindl

et van Gennep; mais nous avons dit qu'il en existe d'un autre genre. D'après les renseignements de M. A. Saugy, maître-charpentier à Rougemont, il y en a dans lesquels les encoches sont remplacées par des chevilles plantées sur le côté du verrou.

A. Stumpf dans: *Der bernische Speicher*, signale également pour la plaine bernoise le verrou à encoches; voici ce qu'il en dit: «... Daneben aber bestehen noch hölzerne Schlosser, mit fusslangem eisernen Plampen- oder Gliederschlüssel. Letzterer ist ein bis 30 cm langer, runder, 1 cm dicker Eisenstab mit 4 Gliedern von 4—5 cm Gesamtlänge. Ersterer weist dagegen nur ein Glied auf.» Quoique cet auteur ne décrive que la clef, il n'y a aucun doute qu'il s'agisse du verrou à encoches avec deux variantes dans les clefs.

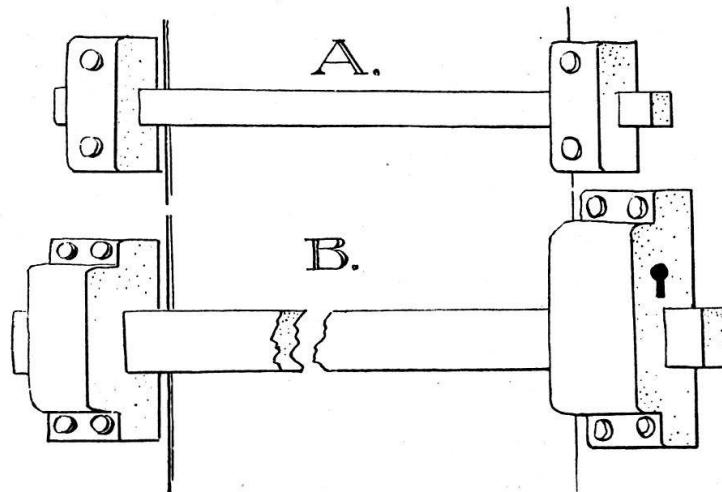


Fig. 5.

A. Château-d'Oex, sans serrure. B. Simmenthal, serrure d'un côté.

Serrure à chevilles.

La serrure à chevilles présente deux variétés bien distinctes.¹⁾ Dans l'une la clef pénètre dans le verrou évidé à l'un des bouts et soulève les chevilles pour le dégager. Dans l'autre la clef agit sur les chevilles entaillées d'un côté, soit en les soulevant verticalement, soit par un mouvement de rotation. La clef s'introduit donc dans le corps de la serrure et non pas dans le verrou. Je n'ai pu observer chez nous que la seconde de ces variétés avec clef tournante. Je reprendrai ici les deux serrures du Musée historique de Neuchâtel que A. van Gennep cite et dont il donne de bonnes photographies. Elles présentent avec les miennes des stades de

¹⁾ A. VAN GENNEP, ibid.

perfectionnement intéressants. La première (fig. 6) provient du canton de Glaris. C'est la plus fruste et la plus primitive, quoique relativement moderne, comme l'indiquent les clous qui servaient à le fixer: un simple bloc de bois sans aucune ornementation. A l'intérieur deux chevilles simples avec encoche rectangulaire. La clef plate est faite pour soulever verticalement les chevilles.

La seconde serrure (fig. 7) du Musée historique de Neuchâtel provient de Matten près d'Interlaken où je l'avais trouvée il y a quelques années. Elle est ancienne (fin du 17^e ou commencement du 18^e siècle). La clef manque, mais la forme du trou de serrure et celle de l'évidement des chevilles montre clairement qu'elle était tournante. Les chevilles sont au nombre de trois, et sont beaucoup plus minces que celles de la serrure précédente.

Le corps de la serrure est en mélèze; bien proportionné, il est en outre agrémenté de chanfreins. Les têtes saillantes des trois grosses chevilles de bois dur devaient également contribuer à l'ornementation. Le verrou de bois dur est également perfectionné; l'extrémité qui se trouve du côté du trou de serrure est taillée en poignée avec chanfreins.

La serrure suivante (fig. 8) mérite une description plus détaillée, comme étant la plus complète et la plus accomplie du type. Elle provient d'une porte intérieure de chalet à Château-d'Oex et date probablement de la fin du 17^e siècle (époque de la construction de la maison). Le corps est de forme rectangulaire allongée, aminci aux deux extrémités, en haut et en bas, par une courbe convexe régulière; il était fixé à la porte par quatre fortes chevilles à têtes apparentes, dont les extrémités étaient contre-chevillées de l'autre côté de la planche. Le verrou est à poignée comme dans la serrure précédente; mais sa forme est plus soignée, à moulure en accolade sur les trois côtés extérieurs. Aux trois encoches de petites dimensions (14 mm) correspondent 6 chevilles (de 6 à 7 mm), deux par encoche. Les entailles des chevilles sont d'un quart de cercle et la clef ne fait qu'un quart de tour. Au côté opposé de ces entailles s'en trouve une autre, de forme rectangulaire. C'est une simple coulisse à laquelle correspond une planchette transversale fixée au corps de la serrure et qui empêche les chevilles de tomber plus bas que le fond des encoches du verrou, lorsque celui-ci a été enlevé

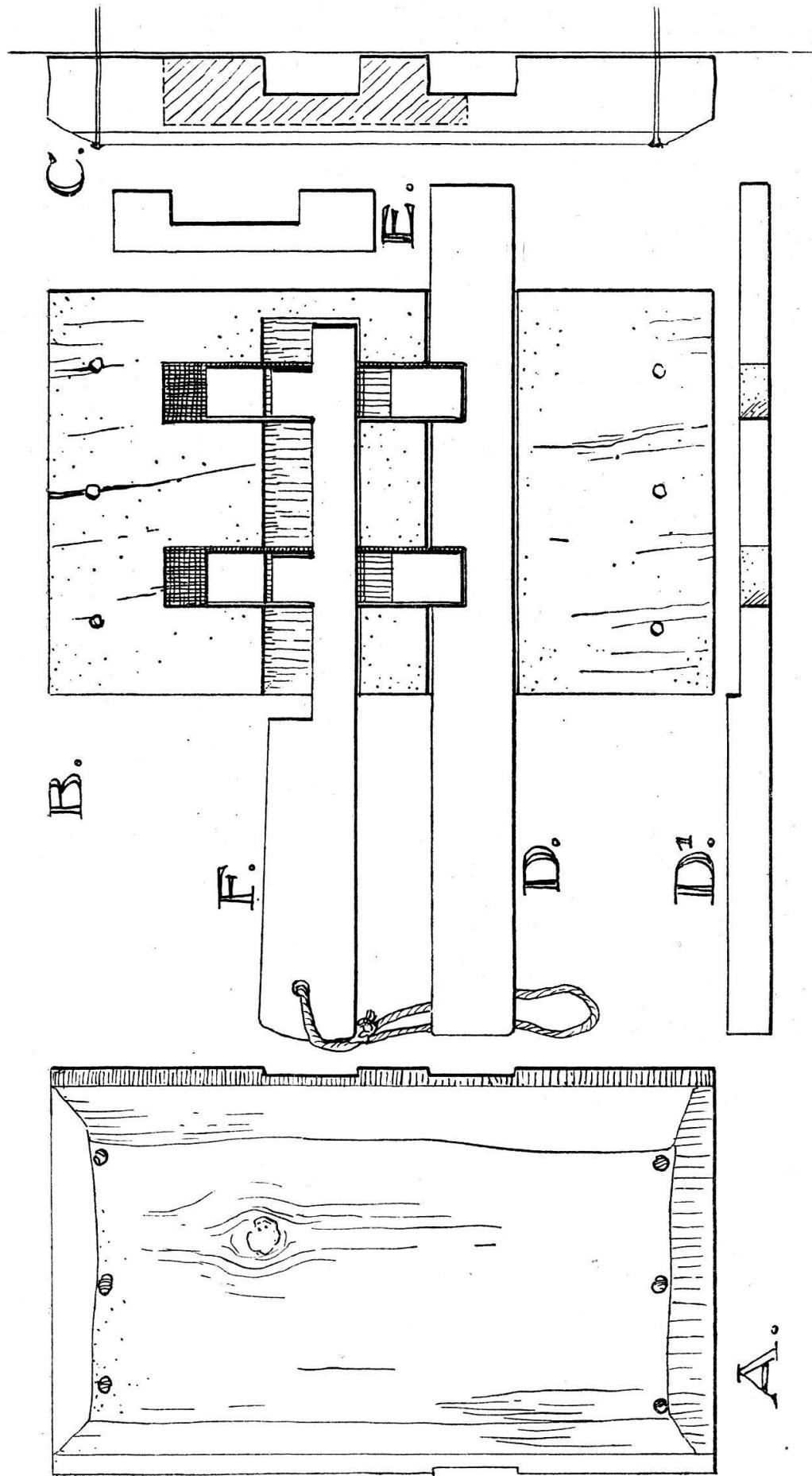


Fig. 6.
Serrure de bois. Cantons de Glaris (Musée de Néuchâtel). (haut. 23 cm, larg. 11 cm, épaisseur 3 cm.)

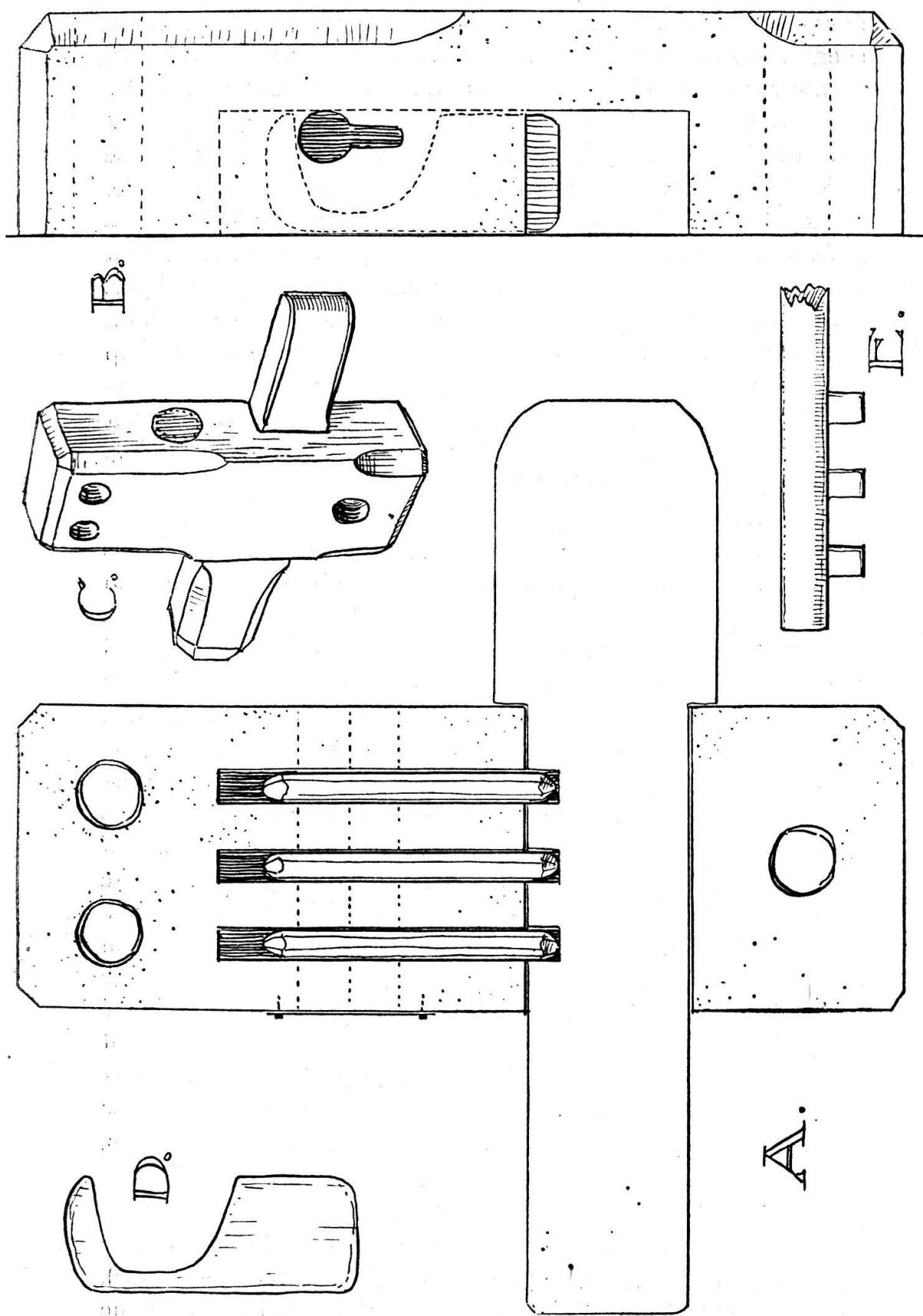


Fig. 7. Matten près Interlaken. Musée de Neuchâtel. (haut. 33 cm, larg. 11 cm, épaisseur 8 cm, long. du verrou 33 cm).

de la serrure. Cet arrêt des chevilles qui ne leur permet de faire que le trajet nécessaire pour arriver au fond des encoches, même lorsque le verrou et la clef sont enlevés, est un nouveau perfectionnement sur les deux serrures précédentes.

La clef en bois de frêne va nous montrer quel soin et quel esprit décoratif le paysan mettait au moindre objet de sa maison. La tige et la poignée, d'une seule pièce, est faite au tour. La poignée est ornée de deux moulures circulaires (dans une autre clef de trois), produisant trois renflements dont l'extrême est percé d'un trou. Sur les deux côtés, la poignée est en outre taillée de façon à donner deux surfaces plates légèrement concaves dans le sens de la longueur. Un coup d'œil sur la figure fera comprendre mieux ce qu'une description a d'incomplet (fig. 8 D.). Les trois dents de bois sont plantées dans la tige qu'elles traversent de part en part (dans une autre clef semblable, elles sont plantées dans des alvéoles sans traverser la tige complètement).

L'ensemble de cette serrure est moins lourd et moins encombrant à l'entrée de la porte par le fait de la diminution du haut et du bas et par les larges chanfreins des deux côtés. La forme heureuse de la poignée du verrou et de la clef lui donne un aspect plus précieux, augmenté par la finesse du bois de plâne de montagne dont elle est entièrement construite.

Nous avons observé une quatrième variante (fig. 5 B) de ce genre de serrure dans le Simmenthal (Boltigen, Zweisimmen, Saanenmöser, etc.). La différence avec les précédentes consiste en l'allongement du verrou qui traverse devant la double porte de grange d'un montant à l'autre. L'un porte la serrure et l'autre un simple crampon de même forme que celle-ci, mais plus petit. Il y a là une simple adaptation à un but déterminé, qui possède l'avantage de supprimer le meneau mobile nécessaire pour d'autres systèmes de serrures. Je n'ai jusqu'ici pas pu découvrir dans le Pays d'Enhaut vaudois cette forme. Dans un seul cas j'ai observé (aux Combes, hameau en amont de Château-d'Oex) la traverse avec deux supports de même forme, mais dépourvue de serrure, comme fermeture d'une petite porte (fig. 5 A).

Serrure mixte.

Il y a quelques mois j'ai eu l'occasion d'acquérir une serrure en bois provenant de Flendruz (près de Château-d'Oex), dont le mécanisme compliqué et la dimension inusitée me

frappa (fig. 9). Je crus avoir affaire à une pièce unique, espèce de «Meisterstück» ou fantaisie d'un charpentier ingénieux. Je ne connaissais pas encore le verrou à encoches et son emploi dans le pays, circonstance qui m'explique mieux maintenant le mécanisme de cette cinquième variante qui, comme nous allons le voir, est une combinaison habile du verrou à encoche et de la serrure à chevilles.¹⁾

Nous avons vu que le verrou à encoches est toujours placé à l'intérieur, tandis que la serrure à chevilles se trouve (chez nous du moins) toujours à l'extérieur. La serrure que nous allons décrire, par contre, se fixait à l'intérieur. Il y avait donc un double problème à résoudre: 1^o la direction de la clef, de parallèle qu'elle était à la paroi dans les serrures ordinaires, devenait perpendiculaire à ce plan; pour les chevilles c'était l'effet inverse; 2^o trouver le moyen de déplacer le verrou par un mécanisme, puisqu'on ne pouvait plus le faire directement avec la main.

Le corps de la serrure est un plot rectangulaire de 49 cm de hauteur sur 14 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur, en bois de plâne. La coulisse transversale pour le verrou est

¹⁾ Nous avons trouvé depuis lors deux citations où ce type de serrure se trouve décrit, l'une dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* par DAREMBERG et SAGLIO 1909, d'après une serrure existant encore à l'église des SS. Cosme et Damien à Rome, l'autre dans l'excellent petit Atlas *Der bernische Speicher, Hundert Bilder*, von A. STUMPF, 1914.

La première nous intéresse parce qu'elle fait remonter ce système au moins dans le haut moyen-âge, si ce n'est à l'époque romaine, tandis que la seconde nous montre que son usage était répandu dans la plaine bernoise et probablement ailleurs aussi. A. STUMPF donne une description de la clef et de la serrure que nous reproduisons ici, pour sa clarté, dans le texte original:

«Ein altes, fast nicht zu erbrechendes hölzernes Vorlegeschloss ist das *Merlen-* oder *Fallbrittischloss*. Der etwa 1,5 m lange und 6 cm dicke Vorlegebolzen wird durch ein unter ihm im Bolzenhalter eingelegtes Zahnrädchen von ca. 10 cm Durchmesser mittelst einer Kurbel — genannt der *Liirer* — hinter die Türe in den am andern Türpfosten angebrachten kleineren Bolzenhalter vorgeschoben. An der Speicherwand sowohl, als an der Türe sind Leisten angebracht, auf denen der Bolzen wagrecht läuft. Ist dieser über der Türe in den Bolzenhalter des Türpfostens eingelaufen, die Türe also verschlossen, so fallen innerhalb des Bolzenhalters über dem Zahnrädchen 3 senkrecht hintereinanderstehende Brettchen von ca. 15 cm Länge in eine dazu bestimmte Klappe des Bolzens und verunmöglichten ein Rückschieben desselben. Um nun wieder zu öffnen steckt man den grossen ca. 30 cm langen Fallbrittlischlüssel mit hohlem Kiel in die Fallbrettchen, welche durch eine halbe Umdrehung des Schlüssels alle miteinander gehoben werden, worauf man mittelst des *Liirers* den Bolzen auf seiner Bahn zurückschiebt.»

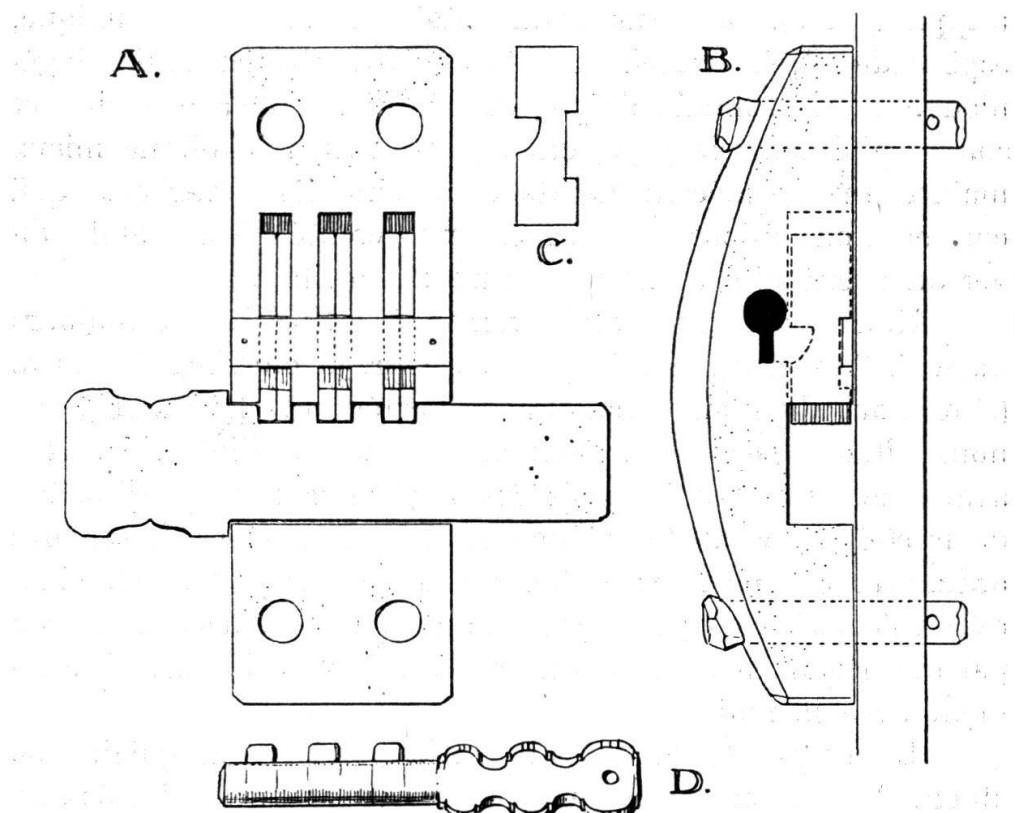


Fig. 8.

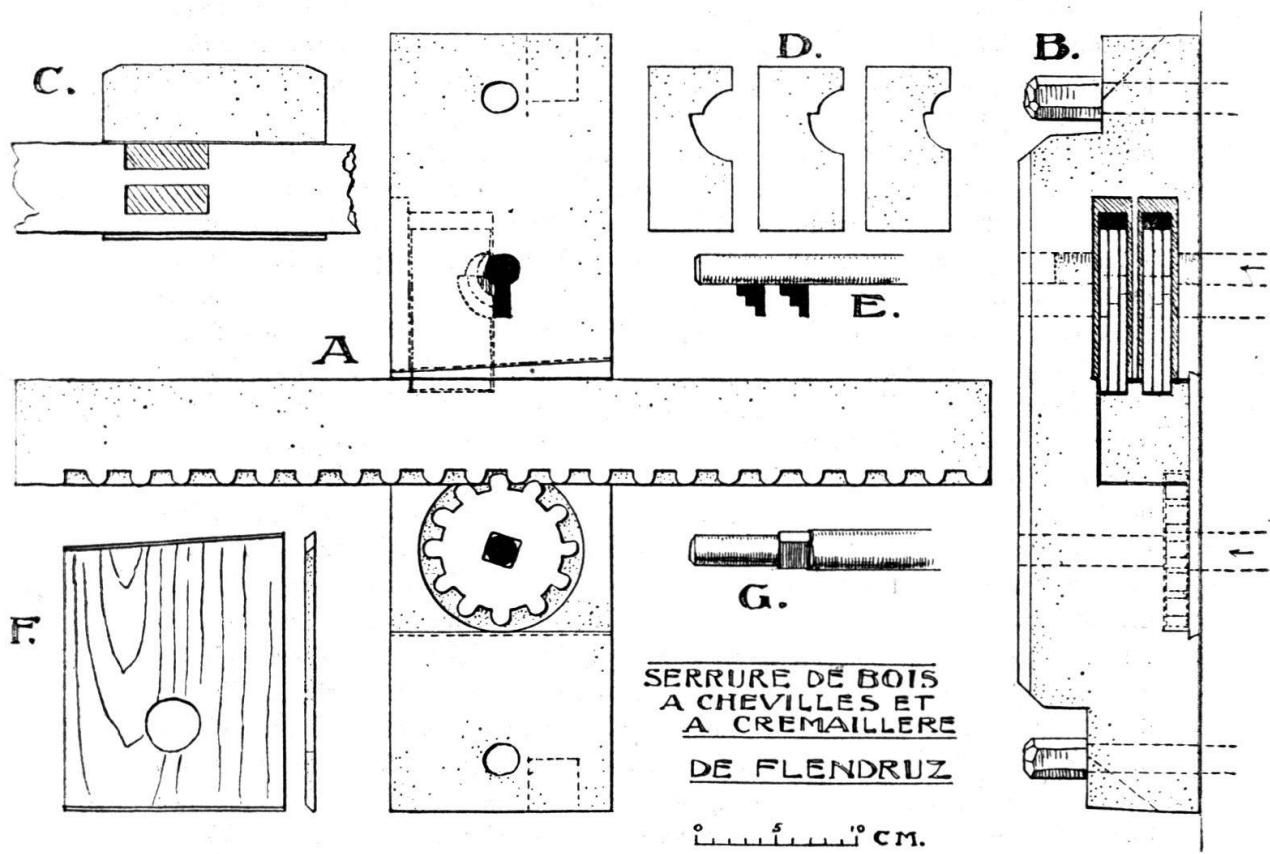


Fig. 9.

Fig. 8: Château-d'Oex, „Les Preyses“. — Fig. 9: Flendruz près Château-d'Oex.

placée au milieu de la hauteur. L'entrée de serrure se trouve au milieu, en-dessus et à angle droit par rapport au verrou. Dans le côté gauche du corps sont pratiquées deux excavations pour recevoir les chevilles par groupes de trois, c'est à dire six en tout. Les trois chevilles de chaque groupe ont des entailles différentes. Ces chevilles se trouvant être parallèles au verrou, les encoches habituelles sont remplacées par deux mortaises correspondant aux chevilles. Voilà pour le mécanisme de la serrure à chevilles, qui est en somme toute identique à celui des serrures précédentes avec un changement de plan d'un quart de tour.

Il s'agit maintenant de manier le verrou qui mesure 61 cm de longueur, 6,5 cm de hauteur et 6 cm d'épaisseur. A cet effet le verrou est muni dans sa partie inférieure d'une crémallière sur laquelle agit une roue dentée encastrée dans une cavité circulaire de la partie inférieure du corps de la serrure. Cette roue n'a pas d'axe, mais est percée dans son centre d'un trou carré prolongé dans le corps de la serrure par un trou de section circulaire. Il fallait donc une seconde clef, simple tige dont la partie correspondante à la roue devait avoir une section carrée. Les deux clefs manquent malheureusement. Le mécanisme est recouvert entièrement par une planchette à glissière.

Il peut paraître osé d'assimiler ce mécanisme au verrou à encoches; mais si l'on y regarde de près, la crémallière n'est bien qu'un développement des encoches. Quant à la clef à crochet ou la clef coudée, elle ne représente qu'une dent de la roue; l'idée de celle-ci se trouve tout entière dans ce crochet auquel on imprime un mouvement de rotation pour faire avancer le verrou, il y a similitude de mouvement, d'idée!

Il nous suffira de rapprocher ce fait des deux exemples de boutons à crochet décrits au début de cet article: le crochet simple et la rondelle; il s'agit là d'une transformation absolument analogue, parallèle.

Le passage de la serrure de bois à la serrure métallique nous est fourni par

Le sépon.

On désigne sous le nom de *sépon* (fig. 10) une serrure dont le mécanisme en fer est enfermé dans une longue pièce de bois évidée à cet effet et qui sert pour ainsi dire d'éparre à la porte. Au Pays d'Enhaut c'est presque le seul système

en usage pour les portes de granges et de caves; il ne se fabrique plus actuellement; mais les serrures désaffectées sont recherchées et trouvent leur emploi principalement aux portes de caves. Le bois en est diversement orné de coups de gouge, de biseaux, d'accolades, tandis que la forme générale est constante et affecte celle d'une massue.

Il ne s'agit pas ici d'une serrure de bois, le mécanisme est celui d'une serrure simple avec ressort. Seule l'enveloppe, la boîte, est de bois.

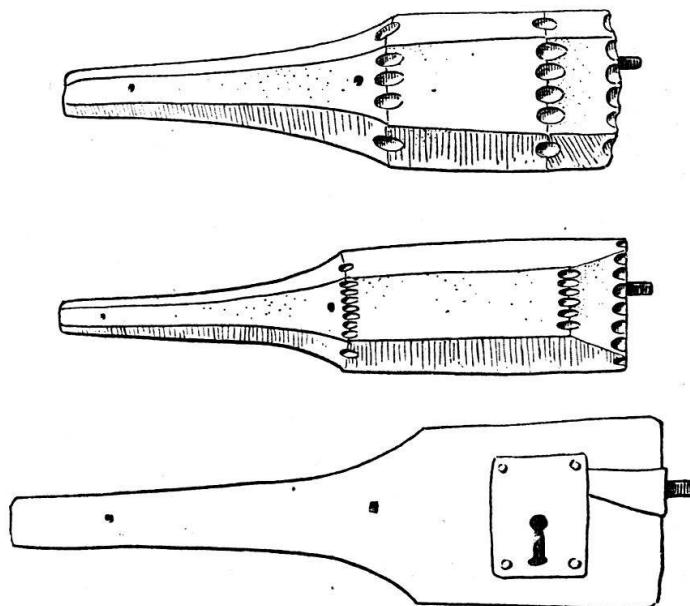


Fig. 10. Sépens (Château-d'Oex).

Le Musée historique de Neuchâtel possède une serrure de ce type des montagnes neuchâteloises. Elle diffère du sépon vaudois en ce que la pièce de bois n'est amincie en arrière que dans son épaisseur, mais non pas dans sa hauteur.

Au point de vu chronologique les diverses serrures que nous venons de décrire ne forment pas une suite logique; une évolution, du simple au compliqué! Les plus simples sont parfois postérieures aux plus perfectionnées, les divers types ont pu coexister en remplissant des destinations différentes. En apparence il y a même une évolution régressive, et cela se comprend aisément. Dès longtemps détronée par la serrure métallique, la serrure de bois a vraisemblablement été à son apogée dans nos Alpes il y a deux ou trois siècles, dans nos

plaines bien avant. Dès lors son évolution s'est arrêtée, elle est devenue régressive pour disparaître tout à fait dans la plaine, tandis que dans les Alpes, où la construction de bois est restée en honneur, sa tradition s'est continuée plus longtemps. C'est que nos montagnards naissent tous charpentiers, ils sont leurs propres constructeurs et tout ce qui est susceptible d'être de bois, il le font eux-mêmes et avec le soin de celui qui fait un travail pour sa propre maison !

D'autres facteurs encore ont pu contribuer à perpétuer ce reliquat dans nos hautes vallées, l'un d'ordre climatique, l'autre d'ordre moral. Le premier en raison des conditions atmosphériques si favorables à la conservation du bois dans les hautes vallées des Alpes ; le second, enfin, relatif aux mœurs patriarcales et simples, impliquant un respect de la propriété auquel suffisait la serrure de bois. Cette constatation est tout à l'honneur de nos pères.

Mais si nous ne pouvons constater aujourd'hui que cette évolution régressive, nous pouvons avec raison admettre à l'origine un processus inverse, du simple au compliqué, et c'est précisément cette évolution primitive des serrures de bois que j'ai cherché à reconstituer au moyen de ces quelques exemples.

Cette étude, loin d'être complète, est un simple essai qui demande à être complété. Le but que nous nous proposons en le publiant serait atteint si elle pouvait intéresser suffisamment quelques personnes curieuses d'art populaire et les rendre attentives à l'objet d'une étude captivante mais difficile et qu'il est grand temps de faire. Les serrures de bois deviennent de plus en plus rares, la tradition en est déjà perdue et bientôt il n'en restera plus même le souvenir.

NB. — Ce travail, dont l'impression a été retardée jusqu'ici, fut présenté à la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles dans sa séance du 4 décembre 1914. Depuis lors nous avons eu l'occasion de recueillir un nombre assez considérable de documents sur le même sujet, principalement dans l'Oberland bernois, documents que nous nous proposons de réunir plus tard en un supplément. En attendant nous serons reconnaissant à toutes les personnes qui voudront bien nous transmettre des observations sur les serrures de bois, beaucoup moins rares que nous ne l'avions cru tout d'abord.

Th. D.